

**PRÉSENTS AU DÉBUT DE LA SÉANCE**

M. GODOY - Maire

M. DESBLACHES – Mmes HENRY – BERTAULT – MM. REMMERIE – DALY – Maire-Adjoints

M. ALBERT - Mme ASTIER – M. FERDOEL – Mmes BERGMANN – DEPAIX –

MM. MARTIN – LALOUETTE – Mmes DUPLESSIS C. – DUPLESSIS E. – MM. SORAIS – KLIMCZAK –  
CHARRIER - Conseillers

**ARRIVÉE EN COURS DE SÉANCE**

Mme AUROUX à 20H08 pour l'examen du projet de délibération n°2015.10.12/03

**Secrétaire de séance :** Mme Véronique DEPAIX

**Remarques apportées au compte-rendu du dernier conseil :** Néant

**Décisions prises depuis le dernier conseil du 14 Septembre 2015 :**

- 2015.09.10/50 : Contrat pour la mission de contrôle technique relatif à la réhabilitation de l'école maternelle avec l'entreprise APAVE pour un montant de 11.368,00 € H.T.
- 2015.09.14/51 : Convention de mise à disposition de parcelles en faveur de M. BELERY Pascal à titre gratuit, pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.
- 2015.09.17/52 : Contrat de location de matériels de son et lumières, matériel démontable, backline et prestation technique pour les spectacles avec la société SCENE DE NUIT pour un montant minimum de 5.000,00 € H.T et un montant maximum de 20.000,00 € H.T.
- 2015.10.06/53 : Convention de mise à disposition de parcelles en faveur de BELERY Pascal à titre gratuit, pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015. (remplace la décision n°51)

Ajout à l'ordre du jour :

- Finances :
  - Demande de garantie d'emprunt PLUS – 7 logements Touraine Logement
  - Demande de garantie d'emprunt PLAI – 4 logements Touraine Logement

**Monsieur le Maire aborde l'ordre du jour :**

➤ **Finances**

- **Garanties d'emprunts – Touraine Logement**

Monsieur le Maire rappelle que lors de la dernière séance, le Conseil Municipal a délibéré sur les garanties d'emprunt relatives aux prêts référencés n°35144 et n°35786 en faveur de Touraine Logement pour la construction de logements Rue Perdue.

Toutefois, une erreur de présentation sur le contenu du prêt nous oblige à re-délibérer sur la garantie d'emprunt pour le prêt n°35144 (11 logements).

Pour ce prêt, il faut distinguer :

- 7 logements PLUS pour un montant de 563.774 €
- 4 logements PLAI pour un montant de 211.648 €

Monsieur le Maire sollicite l'assemblée délibérante pour accorder la garantie communale envisagée à hauteur de 35 % pour le remboursement.

*Votées à l'unanimité*

Arrivée de Mme Karine AUROUX à 20h08.

➤ **Intercommunalité**

- **Projet de schéma de mutualisation 2015/2020 Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire – Ville de Chinon**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le projet de schéma de mutualisation a été présenté par M. Jean-Luc DUPONT en réunion de travail le 23 septembre dernier, et doit être soumis à l'avis des communes membres avant son adoption en Conseil communautaire.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur ce rapport relatif au projet de schéma de mutualisation entre la CC-CVL et la ville de Chinon.

Madame HENRY précise que le projet est subordonné au périmètre des Communautés de Communes qui sera retenu et arrêté par M. Le Préfet.

Ce schéma se caractérise par la volonté de mutualisation et non de centralisation des décisions et d'exécution.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 1

- **Cession de parcelles à la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire pour le projet PSPG**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'une délibération avait été prise le 15 juin dernier pour céder partiellement à la CC-CVL les parcelles situées dans le périmètre du projet PSPG et ce, pour l'euro symbolique.

Toutefois, afin de respecter la concordance des données avec la CC-CVL, il est souhaitable de céder ces parcelles dans leur totalité, soit :

N° Parcelle	Contenance	Propriétaire	Nouvelle affectation
AK 463	42a 80ca au lieu de 41a 43ca	Commune	CC-CVL
AK 464	14a 75ca au lieu de 14a 35ca		
AK 1093 au lieu de AK 465p	37a 24ca au lieu de 36a 96ca		
AK 466	2 a 94 ca (inchangée)		

Par la suite, une nouvelle délibération sera nécessaire pour la rétrocession d'une partie de ces parcelles pour pouvoir assurer l'entretien des fossés et des réseaux divers.

*Votée à l'unanimité*

➤ **Ressources Humaines**

- **Plan Intercommunal de Formation (PIF) 2015/2017**

Monsieur le Maire propose au Conseil d'adhérer au Plan Intercommunal de Formation (P.I.F.) 2015-2017 de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

Le montant des cotisations correspond à 0.2% de la masse salariale réalisée sur l'année n-1, ce qui porte le montant de la cotisation pour l'année 2015 à la somme de 3.725,34 euros.

*Voté à l'unanimité*

○ **Contrat d'avenir**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la signature d'un contrat d'avenir le 5 octobre 2015 en faveur des Services Techniques. La durée de ce contrat est d'un an renouvelable 2 fois.

Ce contrat d'avenir permet l'accès à la qualification des jeunes peu ou pas diplômés de 16 à 25 ans. Un tuteur a été désigné afin d'assurer le suivi de la formation de l'agent au sein des services voirie bâtiment et espaces verts. Des formations (notamment CNFPT, GRETA...) sont planifiées tous les ans et un suivi régulier est assuré par la Mission Locale.

Des stages d'immersions en entreprise sont également possible afin de compléter ces formations. A l'issue de ce contrat, les compétences ainsi acquises permettront d'obtenir une Validation des Acquis d'Expériences (VAE). Si le jeune a satisfait tout au long de son contrat, la Mission Locale peut le recommander aux entreprises.

A ce jour, la collectivité bénéficie d'une aide de l'état estimée à 75 % du salaire brut.

Monsieur CHARRIER demande si ce contrat sera pérennisé au sein de la collectivité ?  
Monsieur le Maire précise que l'agent vient juste de commencer (début de contrat le 5/10/2015). Il est donc prématuré d'envisager cette opportunité.

➤ **Travaux**

○ **Avenant – La Baronnière**

Afin de faciliter la gestion du marché et réaliser des travaux de voirie situés rue de la Baronnière, la commune d'Avoine et la commune de Beaumont en Véron ont passé un groupement de commande en application de l'article 8 du Code des Marchés Publics, le 20 avril dernier.

Monsieur DESBLACHES présente l'avenant à cette convention de groupement de commande qui a pour objet des travaux supplémentaires Rue de la Baronnière :

- La transformation de regards avaloir et grille en regard de visite avant tampon fonte,
- La fourniture et pose de regards avaloir profil T et A,
- Le piquage sur regard existant et fourniture et pose de canalisation diam. 250,
- L'augmentation du tonnage d'enrobé,
- La mise à la côte du regard de visite et de la chambre,
- La reprise DEP et la fourniture + pose de gargouille.

Cette prestation s'élève à la somme de 995,60 € H.T, ce qui porte le marché initial à la somme de 24.654,66 € H.T.

*Voté à l'unanimité*

○ **ERDF – Conventions de servitudes**

Monsieur DESBLACHES soumet au Conseil les conventions de servitudes émanant de la société Electricité Réseau Distribution France (ERDF) qui ont pour but d'autoriser le passage de canalisations sur les parcelles communales suivantes selon les termes des conventions.

Parcelles	Objet
ZH 98	Etablir à demeure dans une bande de 1 mètre de large, 2 canalisations souterraines sur une longueur totale d'environ 410 mètres, ainsi que ses accessoires.
ZH 21	Etablir à demeure dans une bande de 1 mètre de large, 2 canalisations souterraines sur une longueur totale d'environ 700 mètres, ainsi que ses accessoires
CR n°10	Etablir à demeure dans une bande de 1 mètre de large, 2 canalisations souterraines sur une longueur totale d'environ 1180 mètres, ainsi que ses accessoires

Ces opérations consistent aux passages de 2 câbles HTA 12 MW depuis le Poste de Secours de Chinon vers le CNPE.

*Votées à l'unanimité*

### ➤ Culture

Monsieur Michel DALY présente les différents dossiers relatifs à la Culture :

#### ○ Saison Culturelle 2015/2016

- Contrat de cession Association La Compagnie des Zèbres « Patrik Cottet Moine » pour sa prestation du 22/01/2016 pour un montant de 3.465,00 € TTC
- Contrat de cession SARL LO'JO « La Tribu des Femmes » pour sa prestation du 11/03/2016 pour un montant de 4.262,00 € TTC.

#### ○ Festival AZG

- Contrat d'engagement « Les Martins Pêcheurs » pour la soirée de remerciements des participants ayant travaillé à la préparation et l'organisation du Festival Avoine Zone Groove 2015. Cette prestation programmée le 13/10/2015 s'élève à 1.800,00 € TTC.

Monsieur le Maire propose au Conseil de se prononcer sur le principe de la reconduction du festival pour l'année 2016.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Mme HENRY précise qu'il s'agit de se prononcer uniquement sur le principe dont le vote ne sera pas lié au vote du budget alloué et des dépenses afférentes à cet évènement.

### ➤ Fête et cérémonies

#### ○ Festivités de Noël 2015

Contrat d'Alexandre TINTEN pour la location d'un manège pour enfants pour la période du 8 au 12 décembre 2015 pour un montant de 2.833,33 € H.T.

#### ○ Fête de l'environnement 2016

Contrat de cession de « La Ferme Tiligolo » pour sa prestation prévue le 11 Septembre 2016 pour un montant de 2.127,00 € H.T.

*Votés à l'unanimité pour l'ensemble de ces dossiers*

➤ **Divers**

- Comice du Monde Rural – Cotisation 2015 pour un montant annuel de 186,10 €.

*Voté à l'unanimité*

➤ **Questions diverses**

- Monsieur le Maire précise que les relevés de propriétés de la commune ont été transmis à l'ensemble des conseillers.
- Lecture de la lettre recommandée de Monsieur CHARRIER en date du 6/10/2015.

- **Travaux – Le Néman :**

En réponse, Monsieur DESBLACHES informe le Conseil qu'une réunion publique au Néman sera organisée lorsque le SIEIL aura transmis les dates de début des travaux. Des permanences pourront être organisées pour répondre aux questions des administrés.

La durée estimative des travaux de réfection de la voirie pour l'aménagement des trottoirs et la sécurisation de la traversée du Néman est estimée à 3 ans.

- **Frelons asiatiques**

Monsieur le Maire informe de la possibilité de demander une subvention auprès du Conseil Départemental pour la destruction de nids de frelons. Toutefois, ce sujet sera examiné par une commission qui étudiera la possibilité d'attribuer potentiellement une aide financière complémentaire.

- Monsieur SORAIS signale que la collectivité entreprend de nombreux projets structurants sur le territoire de la commune et témoigne de son inquiétude quant à la priorité des projets.

Ce dernier souhaite connaître l'ordre de priorité donné pour la réalisation de ces opérations notamment pour l'école.

Monsieur le Maire précise qu'effectivement des projets importants sont en cours (Réhabilitation de l'Ecole Maternelle, de la salle des fêtes, Le Parc Lepez...) et respectent une procédure dans leurs élaborations (Etude, Choix du Maître d'œuvre, Consultation des entreprises...). Tous ces projets seront menés de concert.

Un état d'avancement et un calendrier prévisionnel quant à la réalisation de chaque opération seront proposés lors de la prochaine commission « Voirie – Espaces publics – Bâtiments », soit le 5/11/2015 à 18 heures.

Pour rappel : Monsieur le Maire précise que les élus disposent d'un calendrier prévisionnel des réunions. Toutefois, la convocation entérine la date et l'heure de la réunion projetée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Secrétaire de séance,  
**Véronique DEPAIX**



Le Maire,  
**Didier GODOY**

